

## CAHIER DES CHARGES : DOSSES ET DELIGNURES

Toutes les dosses et délignures fournies à l'usine EGGER doivent être écorcées.

### 1. ESSENCES

1.1 Résineux : pin maritime et autres pins, sapins, épicéas, douglas.

1.2 Feuillus tendres

### 2. DIMENSIONS

2.1 Longueur : mini : 1,50 m  
maxi : 3,00 m

**Note** : En faibles quantités et sur conventions particulières, les longueurs inférieures à 1,50 m peuvent être acceptées.

2.2 Largeur : maxi : 50 cm

### 3. CONDITIONNEMENT

3.1 Livraisons en fagots liés aux deux bouts exclusivement à la corde sisal.  
Aucune partie métallique n'est acceptée dans le lien.

3.2 Poids maximum du fagot : 750 Kg.

### 4. QUALITE

4.1 Bois sain, exclusion des bois altérés, échauffés et pourris.

4.2 Corps étrangers (branchages, souches, pierres, graviers, sable, verre, objets métalliques de toutes sortes, etc...) : exclus.

### 5. TRANSPORT

5.1 Livraison sur camion plateau - ridelles exclues.

**5.2** Le balayage des camions est interdit sur la zone de déchargement et doit s'effectuer dans l'emplacement prévu à cet effet.

## **6. CONTESTATIONS**

**6.1** En cas de non-conformité à ce cahier des charges, EGGER-ROL se réserve le droit :

- de refuser la livraison ;
- de faire exécuter un tri du chargement à la charge du sous-contractant (1);
- d'appliquer un abattement proportionnel sur le poids du chargement ;
- d'imputer à la charge du sous-contractant (1) les dégâts éventuels occasionnés à notre matériel par des corps étrangers.

## **7. MODALITES DE RECEPTION**

**Les chauffeurs sont tenus de :**

- présenter à l'opérateur de pesée un ticket « Autorisation de livraison » correspondant au produit et en date de validité à la date de livraison vérifiée auprès du transporteur
- d'indiquer la nature spécifique du produit livré
- le nom et l'adresse du fournisseur
- le lieu de chargement Initial
- de signer les documents de prise de connaissance du protocole sécurité
- de respecter les consignes de circulation à l'intérieur de l'usine
- d'être équipés d'un gilet et de chaussures de sécurité
- de ne pas fumer dans l'enceinte du site
- de débâcher le chargement avant de se présenter au poste de contrôle
- de ne procéder au déchargement qu'après autorisation du Contrôleur bois

Les chargements sont pesés en 2 opérations: en charge et à vide.

Horaires de livraisons :

Du lundi au Jeudi : de 5 H 00 à 18 H 30  
Le Vendredi : de 5 H 00 à 17 H 30